



L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

JUIN 2023 - N°46

Le *Mot* de Madame le Maire



Chères citoyennes et chers citoyens,

Enfin, l'aménagement du cimetière est terminé. Il a été conçu pour le recueillement. Une touche de modernité a été souhaitée en installant des cavurnes et un columbarium. Les pierres commémoratives ont été pensées à la mémoire de nos défunts. Le parc à l'entrée du cimetière propose un espace de contemplation avec la vue sur le coteau des Communailles, le Jura ou le Salève ou simplement la compagnie de Jeanne des Vignes. Ces aménagements ne font évidemment pas l'unanimité. Certains nous ont félicités pour ce magnifique environnement, la recherche de contemporanéité et la sensibilité qui se dégage du lieu. D'autres nous ont fait part de leur déception, que c'était affreux, qu'un cimetière devait conserver ses lignes droites.

Les sportifs nous ont remerciés pour la remise en état des courts de tennis. Ils peuvent dorénavant jouer la nuit grâce à l'éclairage ajouté et sagement réfléchi si tant est que les lampes n'illuminent pas le ciel. Pour quelques esprits chagrins, il s'agit de dépenses somptuaires ...

La statue Olga s'élève gracieusement dans le ciel à l'arrière de la salle des Chevaliers. Si elle fait le bonheur de nombreuses personnes, là encore, les commentaires fusent: entre celles et ceux qui estiment qu'Olga n'est pas à sa place, que le socle est affreux ou que l'œuvre est magnifique, autant d'avis que de citoyens! Tous les goûts sont dans la nature; cela ne se discute pas, mais il faut faire avec!

Reste que le Conseil municipal et l'Exécutif sont élus par les citoyennes et les citoyens. Ils représentent la population – tout au moins les votants - et réalisent les projets pour la commune, en leur âme et conscience, mais surtout pour le bien commun. Si donc vous avez des questions, des remarques, n'hésitez pas à venir assister à une séance du Conseil municipal, voire à approcher une élue ou un élu. Toutes et tous sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations, mais surtout, gardez présent à l'esprit que tous les goûts et les couleurs sont dans la nature. Vous aimez le vin rouge, tant mieux, mais permettez à l'auteur de ces lignes de préférer le vin blanc!

Au plaisir de vous voir pour une cérémonie du 1er août revisitée. Eh oui, nous avons plaisir à vous concocter une fête originale, certains diront que ce n'est pas nécessaire, mais nous, nous aimons bien innover!

Je vous rappelle que la mairie fonctionne en mode restreint dans la salle des fêtes du Château jusqu'à fin septembre. Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans le nouvel aménagement début octobre. Dans cette attente, nous vous souhaitons de passer un très bel été.

Anne Zoller, maire

SOMMAIRE

Le mot de Madame le Maire.....	1	Les mascarons ...	11
Communications Mairie.....	2-5	Les apéros de l'histoire	12
Streetworkout	6	Voyager éco-éco	12
Je me souviens	7	Groupe des paysannes et femmes rurales	13
La Plaine, vocation préindustrielle	8	Annonces	14-15
La chronique du développement durable	9-10	Calendrier et renseignements utiles	16

Information transmise par la pharmacienne cantonale, secteur des produits chimiques

Informations importantes aux propriétaires de villas, immeubles et jardins



Comme chaque année lors de ces périodes, des entreprises, parfois non établies en Suisse, effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux aux propriétaires. Les travaux ci-dessous sont illégaux et ce, pour les raisons suivantes:

- Les désherbages des toits, terrasses, y compris des chemins et routes privés, avec des produits phytosanitaires (herbicides) depuis 20011).

Ces désherbages sont interdits en Suisse, sans exception et sont valables pour tous les types d'herbicides, qu'ils soient composés de substances naturelles (vinaigre, sel, etc.) ou de synthèse (molécules reconstituées en laboratoire ou en usine).

De plus, les personnes physiques qui utilisent professionnellement des produits phytosanitaires en Suisse doivent être au bénéfice d'un permis²) correspondant aux domaines concernés.

- Les démoussages des toits, dalles et terrasses, avec des produits biocides (antimousses) depuis le 1er décembre 20203). De plus, certains de ces produits ne sont pas dûment autorisés/homologués comme ils devraient l'être en Suisse.

Ces présentes informations sont motivées par le fait que ces travaux, qui ne respectent aucunement les prescriptions légales en vigueur, ont pour conséquences une contamination de notre environnement et une perturbation de l'équilibre écologique dues à la pollution des eaux.

Par conséquent, les propriétaires concernés sont invités à ne pas donner suite à ce genre de propositions de travaux car ils en assument dès lors la responsabilité.

Service de la pharmacienne cantonale Secteur des produits chimiques

Rue Adrien-Lachenal 8 1208 Genève

Tél. +41 22 546 51 90

Email: section.toxiques@etat.ge.ch

Ordonnance sur la réduction des risques liés à l'utilisation de substances, de préparations et d'objets particulièrement dangereux - ORRChim (814.81) Annexe 2.5 produits phytosanitaires

Ordonnances relatives aux permis pour l'emploi des produits phytosanitaires dans l'agriculture et l'horticulture (OPer-AH), dans les domaines spéciaux (OPer-S) ou dans l'économie forestière (OPer-Fo)

Ordonnance concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides - OPBio (813.12)

Comptes 2022

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	2021		2022	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Legislatif et exécutif	-	138'882.25	-	145'630.04
Services généraux - administration - bâtiments	85'082.65	1'321'031.33	85'466.35	1'398'223.21
Sécurité publique - questions juridiques	21'732.53	50'945.18	29'724.53	58'812.22
Service du feu	18'542.53	188'571.70	-	208'072.59
Défense - protection civile	-	9'522.20	767.80	16'585.90
Scolarité obligatoire - formation	170'377.33	493'483.39	205'290.72	619'626.20
Culture - sports - loisirs - église - parcs	6'827.22	497'127.26	30'187.55	707'276.58
Prévoyance sociale - famille - chômage	45'648.00	700'014.55	39'703.00	648'548.83
Circulation routière - transports publics	16'758.66	350'797.99	21'596.51	377'839.73
Approvisionnement en eau - traitement des eaux	114'445.30	635'470.90	152'254.40	639'684.06
Gestion des déchets	16'220.03	434'782.94	14'529.45	382'362.59
Protect. environnement - aménagement territoire	-	83'296.68		80'394.33
Economie publique - énergie	249'684.30	61'760.00	255'974.18	604'160.00
Impôts	4'596'632.19	132'802.38	4'503'619.44	262'343.23
Convention fiscale - péréquation financière	962'574.00	226'929.00	1'075'118.00	201'587.25
Immeubles patr. financ.- charges/revenus capitaux	1'259'689.14	618'886.81	2'913'545.56	989'824.09
Totaux	7'564'213.88	5'944'304.56	9'327'777.49	7'340'970.85
Boni		1'619'909.32		1'986'806.64

COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

	2021		2022	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Contribution FIDU (Fds intercom. dével. urbain)	-	60'800.00		63'000.00
Réfection stade du Moulin	200'000.00	2'420'935.46		41'412.60
Renaturation plan du Rhône	-	100'000.00		
Aménagement carrefour de La Plaine	-	148'956.00		
Hangar communautaire - réfection toiture	-	228'117.35		446'789.23
Rampe piétonne gare CFF	-	381'396.18		
Cimetière				284'911.59
Auberge de Dardagny				18'011.70
Totaux	200'000.00	3'340'204.99	-	854'125.12
Investissements nets		3'140'204.99		854'125.12

L'ÉCHO DU CHÂTEAU | JUIN 2023

Canicule = solidarité

Action Prévention Chaleur été 2023

Les changements climatiques nous obligent à nous adapter à des périodes de canicule répétées, trois en 2022, et plus longues, jusqu'à 9 jours de suite. En effet, l'été 2022 a été le deuxième été le plus chaud depuis 1864.

Les températures extrêmes sont éprouvantes pour l'organisme et comportent des risques pour la santé, en particulier pour les personnes fragilisées par la maladie ou l'âge, notamment le risque de déshydratation (premiers signes: bouche sèche, maux de tête, vertiges, nausées, fatigue, perte d'appétit etc.).

Voici un rappel des règles essentielles pour prévenir ces atteintes sur la santé:

- **S'hydrater:**
 - boire au moins 1.5 litre d'eau par jour, sauf avis contraire de son médecin, prendre une gourde avec soi lors de déplacements
- **Se protéger de la chaleur:**
 - réduire et adapter son activité physique
 - éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, porter un chapeau ou casquette si on doit sortir
 - maintenir son logement frais (fenêtres et volets fermés durant la journée)
 - maintenir une bonne température du corps en posant des linges mouillés frais sur la tête, les bras, les jambes, s'habiller léger
- **Aider ou se faire aider:**
 - prendre des nouvelles des personnes fragiles ou isolées de son entourage (famille, voisins, amis, etc.)
 - **pour tout signalement de situations fragiles ou isolées, ou pour d'autres besoins et informations, contacter la mairie.**

En présence de signaux d'alerte, appeler son médecin traitant, en cas de danger vital, contacter le 144.

Porter attention aux plus fragiles

Une attention particulière doit être portée aux aînés, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Leur âge ou leur état de santé font qu'ils ne ressentent pas toujours la chaleur, ils sont plus sensibles à ses effets et ne sont pas toujours en mesure de se protéger ou d'agir seuls face à la hausse des températures. A la maison, ils peuvent avoir besoin d'une aide (par exemple: faire les courses) et d'une surveillance accrue.

Il en va de même pour les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques et, de manière générale, de toutes celles avec une autonomie ou une mobilité réduite. Il appartient à chacun, famille, proches et voisins, d'être attentif à ces situations, en particulier pendant les périodes de grandes chaleurs.

Nos services restent, comme à toute période de l'année, disponibles pour tout besoin d'aide ou de soutien nécessaire, en lien ou non avec la canicule.

Les autorités comptent également sur la solidarité de chacun pour venir en aide aux plus fragiles et informer les services compétents en cas de nécessité.

Bel été à tous!



Renouvellement des abonnements TPG/Unireso 2023-2024 pour les jeunes de l'école primaire (dès l'âge de 6 ans à 8P) et le Cycle d'Orientation entre le 15 juin et le 30 septembre 2023.

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, les familles des élèves du regroupement scolaire de Russin, Dardagny et La Plaine et du Cycle d'Orientation doivent entreprendre une démarche en ligne via le Webshop des TPG <https://webshop.tpg.ch> **pour solliciter la participation financière de leur commune** afin de renouveler ou acquérir l'abonnement annuel de leurs enfants. Il en va de même pour tous les enfants de la commune qui fréquentent un établissement primaire hors regroupement scolaire (dès l'âge de 6 ans jusqu'en 8P inclus).

Tout comme l'an dernier, la participation financière communale de CHF 400.- (primaire) ou CHF 300.- (C.O.) est accordée aux élèves domiciliés sur la commune en faisant la demande en ligne sur le webshop des tpg. Dès confirmation de l'octroi de la participation, **les familles doivent charger l'abonnement de leur enfant sur leur carte SwissPass via le webshop ou dans une agence tpg.** Un tout-ménage suivra pour détailler les deux étapes: 1- demander la participation financière puis 2 - acheter l'abonnement avec la participation financière.

L'agence mobile des TPG sera présente à Dardagny, parvis du Château, le jeudi 24 août 2023 de 11h00 à 17h00.



Cartes journalières CFF

A compter du 1^{er} juillet 2023, la mairie n'est malheureusement plus en mesure de vendre des cartes journalières CFF. Il reste néanmoins possible de s'en procurer auprès d'autres communes qui offrent ce service.

Dès le 1^{er} janvier 2024, un nouveau système sera mis en place par les CFF. Nous vous en informerons en temps utile.

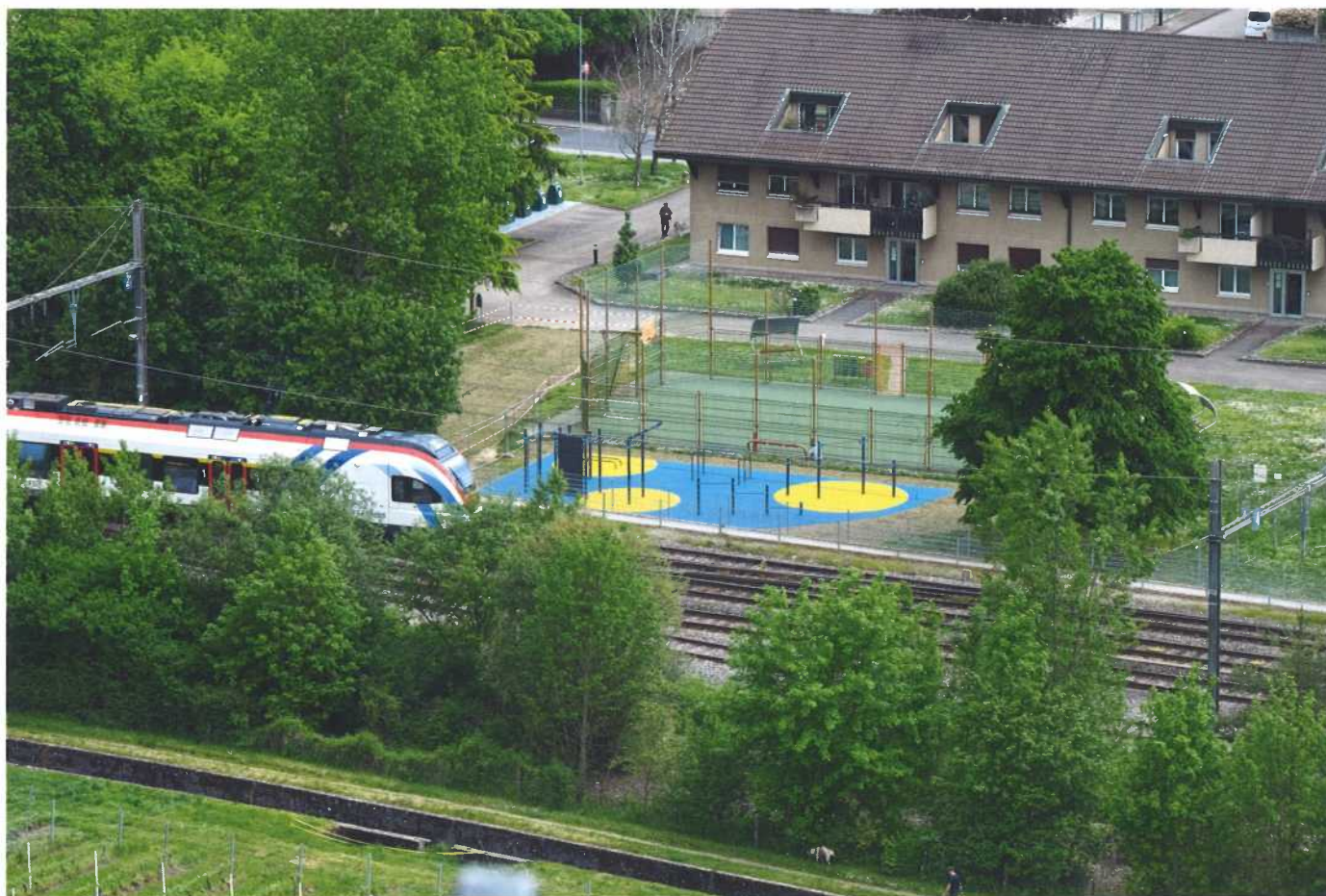


Un *street workout* sur mesure

Caroline Abbet

Offrant une multitude de possibilités d'entraînement, le *street workout* est une manière de pratiquer et de concevoir le sport. Son récent succès réside dans le fait qu'il est accessible à tous, sans matériel, en plein air et gratuitement. C'est pourquoi plusieurs communes ont investi dans des parcs conçus dans l'idée du meuble en kit afin de proposer cette infrastructure en libre accès aux intéressés. Cependant, ils ne sont généralement que peu adaptés aux terrains sur lesquels ils sont posés et à la demande des utilisateurs.

Pour contrer ce problème, Ugo Rattenni fonde son entreprise sur le concept du «sur mesure». Notre commune l'a récemment invité, en collaboration avec la commission Entretien et Sports afin de créer ensemble un nouvel espace sportif, pensé pour chacun.



Au couleur de la commune, ce lieu de rencontre, d'entraide et de partage pour petits et grands vous attend au sein du parc de La Plaine, le long de voies de chemin de fer. Il est d'ores et déjà opérationnel.

Ugo Rattenni vous exposera avec joie sa passion, lors d'une rencontre organisée au cours de l'été, car là où nous voyons des barres, lui y voit une infinité de possibilités.

Des prospectus seront distribués dans vos boîtes aux lettres avec plus de détails sur la suite de cet événement.



Avec Georges Perec, au jeu de «Je me souviens»

Jean-Claude Ferrier

Sur une centaine de pages, l'écrivain Georges Perec s'est amusé à rassembler, sous le titre de «Je me souviens», des morceaux de quotidien, des choses que tous les gens du même âge ont vécues ou partagées. Elles reviennent par hasard ou parce qu'on les a cherchées entre amis autour d'un verre.

Pas essentiel, banal, arraché à son insignifiance. D'où une impalpable nostalgie.

A la demande de l'auteur, l'éditeur a laissé quelques pages blanches sur lesquelles le lecteur pourra noter ses propres «Je me souviens». Nous avons joué le jeu.

Je me souviens de la publicité Dubó, Dubon, Dubonnet.
Je me souviens du Disque préféré de l'auditeur à Radio-Sottens. «Le temps des cerises» chanté par André Claveau même en plein hiver.

Je me souviens du télésiège de la Turche, au col des Gets, avec ses haut-parleurs le long de la piste diffusant les airs préférés de son directeur: le «Boléro» de Ravel et «La tactique du gendarme» avec Bourvil.

Je me souviens des flancs blancs des pneus de voitures chics et du désespoir de leurs conducteurs lorsqu'ils touchaient un trottoir.

Je me souviens du «Cinébrief» des Rues-Basses et de ses actualités en une heure.

Je me souviens de la Studebaker 1950 dessinée par Raymond Loewy.

Je me souviens de mes skis de 2,20 m de long.

Je me souviens de mes inventions littéraires à l'école primaire: la pisse mousse, la mousse tache, la pisse tache.

Je me souviens du timbre spécial pour les 400 ans de l'Université de Genève et du collège Calvin avec cette inscription: CALVIN BEZE Helvetia. «La Suisse est belle» avait titré le Canard Enchaîné. Le même journal avait titré «Guy Mollet presque cuit».

Je me souviens du Monopoly avec Zurich Paradeplatz.

Je me souviens de Charles traînait, Sophie démarrait, Pierre freinait et Antoine pinait.

Je me souviens de Verbier sans ski-lifts.

Je me souviens de l'hydravion géant Latécoère 631 qui s'était posé sur la rade le 11 juin 1948.

Je me souviens des cars postaux Saurer et de leur klaxon

à trois tons, piqué dans l'ouverture de «Guillaume Tell» de Rossini.

Je me souviens d'Audrey Hepburn et de Grégory Peck traversant Rome en Vespa dans «Vacances romaines».

Je me souviens de la présentation de la Citroën 19 au premier étage du Kursaal quai du Mont-Blanc.

Je me souviens des crieurs de journaux qui vendaient la «Tribune». Ils furent bannis de la Fusterie car ils faisaient trop de bruit.

Heureuse époque!



L'hydravion géant survole la rade de Genève. Il s'abîmera dans l'Atlantique entre la Martinique et Paris quelques mois plus tard.

La Plaine, une vocation pré-industrielle (1^{ère} partie)

Philippe Bersier

C'est tout d'abord l'énergie hydraulique qui en a été le vecteur.

Le bief et le moulin sont déjà cités en 1321 comme édifiés par le Seigneur Valérius de Dardagny. Le bief a été creusé par des corvées, à la sueur du front des autres. Il prend sa naissance au lieu-dit «les eaux froides», qui se situent sous le château, en parallèle de l'Allondon sur une longueur totale de 2700 m, avec un dénivelé de 10 m par rapport au Rhône. Il était toujours bien entretenu. Le Seigneur en était le propriétaire, ainsi que du moulin, il usait de son droit féodal qui lui permettait d'encaisser les redevances.

Fin du 17^{ème} siècle, le moulin s'agrandit avec deux meules à arbres tournants pour les céréales, un battoir à chanvre et une tannerie en amont du moulin. Cette tannerie sur deux niveaux a été exploitée au milieu du 18^{ème} siècle par Claude Hutin, aïeul de la famille Hutin de Dardagny.

A la chute du féodalisme, le moulin (et le bief), ainsi que les droits féodaux sont rachetés par un ancêtre de la famille Gaillard de Dardagny, qui l'exploite pendant plus de 40 ans.

Il le revend à Jean-Louis Fazy, déjà propriétaire du Château, ensuite il part en quenouille. Il est revendu successivement aux familles Girod, puis Kreutschy et enfin à la Société coopérative du Moulin de La Plaine, qui voit le jour en 1910.

Le moulin se modernise en supprimant la grande roue qui est remplacée par une turbine Pelton encore visible côté nord du bâtiment, cette turbine moins gourmande en eau a permis de coupler un générateur, afin d'électrifier le moulin avec une puissance de 40CV, c'était le grand progrès.

Aujourd'hui le moulin répond plus que jamais à sa vocation première après 720 ans d'exploitation, il collecte les céréales et les transforme en farine, panifiable et fourragère, notamment en aliments pour animaux.

Petite anecdote: l'ancien meunier Roger Maendly bien connu de tous (qui a précédé le regretté Jean-Louis Mory, ancien Maire et gérant du Moulin) avait créé une ligne d'aliments pour diversifier les ventes, avec comme slogan «*Moulin de La Plaine fabrique d'aliments pour tous les animaux, de la puce à l'éléphant*».



le bief derrière le moulin



Les ateliers durables

Gaëlle Röthlisberger-Couillaud et Julien Guyot

Dans le courant du mois de mars, la commission Développement durable a organisé deux ateliers centrés sur la durabilité et le respect de l'environnement.

L'atelier Tawashi a permis aux participants de confectionner des Tawashi - sorte d'éponge à vaisselle japonaise composée de tissus récupérés. Chacun a pu confectionner ladite éponge selon ses envies et ses humeurs. Cet atelier a été co-organisé par les Potions d'Adèle.



Deux semaines plus tard, le Bicyclogue est venu dans le préau de la cour de l'école de La Plaine pour un cours sur le vélo, les réparations de base ainsi que les bons gestes à adopter pour l'entretenir. Par la suite, il a également effectué les réparations des vélos des communiers.

La commission Développement durable remercie ici les collaborateurs avec qui elle a travaillé pour promouvoir le respect de l'environnement et la diffusion d'informations relatives à l'écologie à la population. Un remerciement particulier aux habitants de la commune et des alentours qui participent fidèlement à ces différents ateliers!



J'ai trouvé un oisillon, que faire ?



Fanny GONZALEZ
Biologiste spécialiste en
conservation de la biodiversité
Centre Ornithologique de Réadaptation
Ch. des Chênes 47
1294 Genthod
Tél. 079.696.11.21
Tél. 022.774.03.28

Le printemps est de retour, et avec lui, le risque de rencontrer un oisillon au sol. Connaissez-vous les gestes à adopter dans cette situation? D'abord, observez l'oisillon. Vous pouvez, éventuellement, le manipuler pour voir s'il est blessé. En effet, contrairement aux mammifères, les oiseaux n'ont pas l'odorat développé et n'abandonneront pas leurs petits. Si vous êtes en présence d'un oisillon tout emplumé, avec un petit bout de queue, reposez-le sous un couvert végétal pas loin d'où vous l'avez trouvé. Attention, certaines espèces ne nourrissent plus leurs petits une fois au sol (Martinets noir et Hirondelles).



Merle noir juvénile, avec des parties de chair rose. Dans ce cas-là, il faut intervenir.



Si au contraire, l'oisillon est blessé ou qu'il possède encore des parties de chair rose, il faut intervenir. Vous pouvez l'amener au Centre Ornithologique de Réadaptation (Chemin des Chênes 47, 1294 Genthod). En cas de doute, contactez-nous au 079.624.33.07 ou par mail en joignant une photo de l'oisillon à l'adresse secretariat@cor-ge.ch, un spécialiste vous aiguillera.

Le centre nature du vallon de l'Allondon

Au cœur d'un des plus merveilleux sites naturels du canton, le Centre Nature du Vallon de l'Allondon de Pro Natura Genève a comme objectif de former et sensibiliser les visiteuses et visiteurs à la nature environnante. Il offre tout au long de l'année un vaste choix d'activités en lien avec la faune et la flore uniques du Vallon de l'Allondon. L'équipe a créé plusieurs aménagements au fil des ans dont un jardin forêt en 2017 sur la parcelle en face du centre.

Le jardin forêt

Le jardin forêt, c'est l'art d'imiter la forêt à l'aide de plantes comestibles afin de recréer un véritable jardin d'Eden. Ici, tout se mange. C'est un savant mélange de plantes grimpantes, rampantes, vivaces et aromatiques, de légumes et d'arbres,



d'arbustes et d'arbrisseaux offrant de quoi se nourrir ou se soigner au naturel. Il s'agit d'un modèle de permaculture, une culture durable qui respecte la nature en l'imitant, sans aucun apport chimique (ni engrais, ni pesticide) et utilisant de façon efficace les ressources naturelles telles que l'eau, le vent, le soleil et la biomasse.

Le jardin forêt ne demande pas d'entretien, en revanche, sa mise en place nécessite un peu plus d'investissement : une activité conviviale que l'on peut partager entre amis, voisins ou en famille. Les personnes qui ont envie de se lancer dans la réalisation de leur propre jardin forêt peuvent se procurer une brochure magnifiquement illustrée par Lucie Fiore dans la boutique du Centre Nature du Vallon de l'Allondon. Pro Natura Genève se tient aussi à disposition pour de plus amples informations.

Dimanche au Vert

Pro Natura Genève offre des visites guidées gratuites tous les dimanches à 10h30 afin de faire découvrir un des endroits les plus riches en biodiversité du canton. Des naturalistes passionnés partagent leurs connaissances avec le tout-public et font découvrir différentes espèces qui peuplent ce coin unique. Par ailleurs, un atelier gratuit pour les enfants est proposé chaque après-midi de 13h30 à 16h30. Les prochaines thématiques sont : les cueillettes tisinières (juillet), les insectes de la prairie (août), les empreintes (septembre), l'herbier (octobre). Aucune inscription n'est requise pour ces deux activités.



Liens utiles :

<https://www.pronatura-ge.ch/fr/centre-nature-du-vallon-de-l-allondon>

Horaire du Centre Nature du Vallon de l'Allondon et de sa buvette, récompensée par le Prix de la Cuisine Végétarienne
D'avril à octobre : mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Accès :

Bus 74, arrêt : Malval-Centre Nature
parking à proximité

Vingt-quatre mascarons exposent leurs regards de pierre dans les jardins du Château de Dardagny

Laure Bovy

Sculptés dans la pierre, le bois ou le métal, mystérieux, discrets, souriants, menaçants, langoureux ou pensifs, les mascarons ornent bon nombre de façades genevoises. Le terme mascaron vient de l'italien *mascherone*, qui signifie un masque grotesque, mot qu'il aurait emprunté à l'arabe «*mas.arah*» évoquant une bouffonnerie. Leur création remonte à l'Antiquité, les Grecs et les Romains croyant leur rôle protecteur pour éloigner les esprits maléfiques. On peut découvrir leurs petites faces expressives au sommet

Des attributs végétaux ou animaux confèrent à ces sculptures une identité ou une symbolique précise.

Ces figures de pierre, qui observent les passants - quand bien même ceux-ci les ignorent - passeront l'été à Dardagny grâce aux magnifiques photographies de Dominique Huppi. Pour cet ancien journaliste de la TSR, tout a commencé un jour en attendant le bus au boulevard des Tranchées. «J'ai levé les yeux sur l'immeuble d'en face et j'y ai découvert un mascaron. J'ai vraiment eu l'impression qu'il m'observait!». Depuis lors, fasciné par leur regard, ce chasseur de pierre est parti sur les traces de ces ornements singuliers. L'exposition retrace, avec le concours de l'historienne de l'art, Catherine Courtiau, l'aventure de ces visages, leur histoire, leur adresse, la date de construction et le nom de l'architecte de l'immeuble, parfois même le nom des artisans qui les ont faits. Une carte et la numérotation des sculptures permet aux visiteurs conquis par l'étincelle de vie qui se dégage de ces visages fantastiques ou grotesques d'aller les retrouver en parcourant les rues de Genève.

Merci à l'association des Berges de Vessy, à Catherine Courtiau et à M. Dominique Huppi d'avoir donné suite avec enthousiasme et générosité à la demande de Dardagny d'accueillir cette exposition originale en ses terres.



d'un chapiteau ou d'une clef de voûte mais aussi au-dessus d'une corniche, d'une porte d'entrée, d'une fenêtre, sous un balcon, dans pratiquement tous les quartiers de la ville de Genève sur toutes sortes d'immeubles, des plus prestigieux aux plus modestes.



Les Apéros de l'Histoire à Dardagny et à La Plaine

Laure Vanoncini

Un dimanche par mois depuis cette année, nous avons la chance de pouvoir découvrir Genève durant une heure d'Apéro de l'Histoire. C'est Arnaud Bosch, historien et conférencier, qui nous dévoile avec passion anecdotes, faits et images d'archives selon une thématique définie.

Pour la petite Histoire, c'est en se rappelant une vieille tradition, les conférences populaires, que les Apéros de l'Histoire sont nés. Le principe est simple : un orateur vous parle d'Histoire, au sens large du terme, de manière simple, détendue, autour d'un verre ou deux.

Ce moment très agréable et instructif est accessible à tous. Pas besoin d'être féru d'histoire, Arnaud Bosch sait nous capter au travers de sujets divers et variés.

Un chapeau est proposé en fin de présentation et chacun peut y déposer son obole selon ses envies et moyens.

Merci à la commission Manifestation-Accueil-Culture-Social pour l'organisation de ces moments de partage didactiques et merci à Arnaud Bosch pour toutes les découvertes qu'il nous relate.



Voyager l'été en éco-éco (économique-écologique)

Caroline Abbet

L'été approchant, voici quelques astuces et propositions peu coûteuses et écologiques s'adressant à chacune et chacun. Au sein de l'Europe, le Pass Ferroviaire (ou Interrail) est conçu pour permettre aux voyageurs de se déplacer sur tout le continent à moindres frais. Ce dernier permet d'utiliser l'ensemble du réseau de chemin ferroviaire européen durant la journée, avec un choix allant de 4 à 30 jours de voyage sur un mois. À noter que certains trains requièrent une réservation au préalable. De plus amples informations sont disponibles sur www.cff.ch.

Ces derniers proposent également plusieurs offres d'activités culturelles/transports en Suisse que l'on retrouve facilement sur leur site, rubrique « Loisirs et vacances ».

Il existe également la possibilité de voyager à travers l'Europe grâce au réseau de bus Flixbus reliant 39 pays, alternative consommant jusqu'à quatre fois moins de CO2 que l'avion. Le service à bord est équipé de prises et de réseau Wi-fi. Le prix d'un billet en juillet pour la ville de Berlin revient à une quarantaine de francs.

Le co-voiturage est aussi une option économique et écologique pour se déplacer. N'hésitez pas à faire un tour sur le site ou l'application blablacar.fr.

Pour les logements, des applications telles que *HostelWorld* ou aubergedajeunesse.com permettent de se rendre dans des établissements dotés de dortoirs peu coûteux. Airbnb peut également être une application utile permettant de louer un appartement contenant tous les équipements nécessaires pour être indépendant.



Groupe des paysannes et femmes rurales de dardagny

Visites d'exploitations, d'entreprises, sorties au restaurant, activités et cours divers.
 Lors des fêtes communales nous régalaons les convives avec nos pâtisseries maison.
 De mai à octobre c'est la période où nous nous occupons avec amour des fleurs du village. Moments de partage et de rigolade assurés.
 Nous dépendons également de l'UPFG (Union des paysannes et femmes rurales genevoises).
 Nous sommes jeunes et dynamiques, enfin, dynamiques oui, jeunes un peu moins.
 Si vous êtes sensibles également à la cause paysanne venez nous rejoindre avec vos idées et votre bonne humeur.
 Contact : Florence Dalle 079 387 82 82 ou par mail florence.dalle28@gmail.com



Interview avec Doris Balatti, membre active du groupe des Paysannes (GPFRD)

Gabriella Robert

EdC:

Quand as-tu décidé de faire partie du groupe des paysannes et femmes rurales de Dardagny ?

Doris:

En 2010. A l'époque je travaillais en ville et connaissais peu Dardagny et ses habitants. C'est pour cette raison que j'ai souhaité participer concrètement à la vie de village et par la même occasion créer des liens avec les Dardagniens.

EdC:

Comment as-tu eu connaissance de ce groupe ?

Doris:

Par une voisine de palier.

EdC:

Quelles sont vos activités ?

Doris:

Il y a plusieurs activités intéressantes ; les ateliers cuisine ou bricolage, la préparation de desserts pour les différentes manifestations. L'arrosage des fleurs en été, qui s'organise en petits groupes et finit très souvent en discussion autour d'un café, une limonade bien fraîche ou encore un bon verre de vin, selon les goûts et la météo. L'organisation de la fête du 1er août me permet de travailler dans une ambiance sympathique, joviale et de côtoyer les Dardagniens.

EdC:

Et tes activités préférées ?

Doris:

Ce que j'apprécie tout particulièrement dans ce groupe, ce sont les rencontres avec les autres membres et surtout les activités réalisées telles que les visites organisées par le comité, les sorties annuelles dans les endroits divers et variés de la Suisse. Une des sorties que j'ai beaucoup aimée fut la fête des Vignerons à Vevey en 2019. Je suis actuellement une retraitée plus qu'active, mais je trouve toujours du temps pour participer aux activités du groupe.



La Course du Mandement: la course nature par excellence !

44^{ème} édition le 26.08.2023

Réputé pour le cadre qui l'accueille, le **[TRAIL DU MANDEMENT]** fait incontestablement partie des plus belles courses de la région genevoise ! Sur 16km de course et 285m D+ entre les vignes, les champs et autres espaces verdoyants, les coureurs ont une occasion unique de profiter de paysages exceptionnels sur 95% de sentiers naturels.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter leur site internet : [Course Trail Raid Nature Course du Mandement \(course-du-mandement.ch\)](http://Course Trail Raid Nature Course du Mandement (course-du-mandement.ch))



Recherche accompagnants pour aller à l'école à pied

Pour la rentrée 2023, le Pedibus est à la recherche de parents pour accompagner les enfants de la commune de Dardagny à La Plaine toutes les deux semaines le matin.

Adressez-vous à Gaëlle 078 882 42 18



Salon Musical du 1 chemin de Brive

Dimanche 24 septembre à 17h : Récital de piano avec Joanna Goodale, Debussy, bols tibétains et petits gongs.
Réservations au 079 792 92 86



Séjours pour seniors



La Nouvelle Roseaie se situe à St-Légier au-dessus de Vevey.

Vacances alliant confort et activités dans une ambiance conviviale, chaleureuse et en toute sécurité (24h/24).

Animations à chaque séjour sur les thèmes, Lac, Montagne et Culture.



Offre DUO - 50% pour la deuxième personne*
* en chambre double

Chambre tout confort
CHF 875.- par semaine

Renseignements et inscriptions

Tél. 022 420 42 90
vacanceseniors@hospicegeneral.ch



Hospice général



Calendrier

Travaux de réaménagement de la mairie

Fermeture de la mairie les 28,29 et 30 juin 2023

Du 26 juin au 30 septembre 2023, accueil restreint assuré à la salle des fêtes du Château

Vacances scolaires

Vacances d'été: du lundi 3 juillet au vendredi 18 août

Jeûne Genevois: jeudi 7 septembre

Vacances d'automne: du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre

The Lo'kal à La Plaine

Ouvert le vendredi et un samedi sur deux de 19h à 21h45 en période scolaire

Dès la rentrée 2023, tous les vendredis et samedis en période scolaire

Levées des objets encombrants 2023

9 août - 11 octobre - 13 décembre

Passage du Bibliobus 2023

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

4 juillet - 29 août - 26 septembre - 24 octobre - 21 novembre - 19 décembre

Un lundi sur deux de 14h à 16h: Atelier créatif dès le 14 janvier au local Bois-Gentil à La Plaine

Tous les premiers mardis après-midi du mois de 13h à 17h:

Dôme Seniors, accompagnement de nos Aînés à Bois-Gentil à La Plaine

Tous les premiers jeudis du mois de 9h à 10h30: Le déjeuner du mois à Bois-Gentil

Le troisième dimanche du mois de 17h à 18h: Les Apéros de l'Histoire, 23 avril au Café de La Poste - 14 mai à l'Auberge de Dardagny - 18 juin au Café de La Poste

Jeudi 13 juillet matin: Bicyclogue à La Plaine, préau de l'école de La Plaine

Samedi 15 juillet: Bal des Vignerottes

Mardi 1^{er} août : Fête Nationale à Dardagny

Samedi 12 et dimanche 13 août: Rallye gourmand, www.geneveterroir.ge

Jeudi 24 août: Agence mobile TPG, de 11h à 17h, place du Château

Samedi 26 août: Ça déguste à Dardagny de 11h à 18h, Jardins du Château

Samedi 2 septembre: Concert Harpe et Flamenco 19h30, Théâtre de Pernette

Jeudi 7 septembre: Terpsyroule à travers le Mandement, 12h concert et pique-nique, Jardins du Château

Jeudi 14 septembre matin: Bicyclogue à Dardagny, parking tea-room

Samedi 16 et dimanche 17 septembre: Fête des Vendanges, Russin

Vendredi 22 septembre: La nuit est Belle, informations suivront

Jeudi 9 novembre matin: Bicyclogue à Dardagny, parking tea-room

Retrouvez tous les événements sur www.dardagny.ch et

www.facebook.com/dardagny - www.instagram.com/dardagny

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 - 1283 Dardagny

022 754 12 30 - info@dardagny.ch - www.dardagny.ch

Du 26 juin au 30 septembre 2023, accueil restreint assuré à la salle des fêtes du Château.

Fermeture de la mairie le 28, 29 et 30 juin 2023.

Horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h - 11h45.

Mercredi matin et les après-midis sur rendez-vous.

Etat civil du Mandement à Meyrin

Mairie de Meyrin / 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires du Lundi au vendredi :

8h - 12h / 15h - 18h

Samedi: 8h30 - 11h

Pharmacieplus du Mandement - Satigny

022 753 11 07 / Horaires:

Lundi au vendredi: 8h - 19h

Samedi: 9h - 18h

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon

Chemin des Communaux 40 - 1233 Bernex

Info-Service 022 546 76 00

Horaires standard (mars à octobre)

Lundi fermé

Du mardi au vendredi 15h - 19h

Samedi, dimanche et jours fériés 10h - 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis.

Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi fermé

Du mardi au vendredi 14h - 17h

Samedi, dimanche et jours fériés 10h - 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis et exceptés le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10 en cas de non réponse

022 427 81 11 / Urgences 117

Service du feu

Urgences 118

PYTHON SECURITE sàrl

En cas de nuisances ou dérangements

022 300 44 45 / 24h sur 24

Plage de Dardagny

Info-service | 022 546 76 00

EMS de La Plaine

022 754 96 96

Centre d'action sociale de Meyrin (CAS)

Rue des Vernes 20 - 1217 Meyrin - 022 420 65 30

Horaires: 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Fermé le mardi matin

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 - 1219 Châtellaine

Lundi - Vendredi 8h - 12h / 13h - 17h

022 782 43 26 - information@afjmvvm.ch

<http://afjmvvm.accueiffamilial-geneve.ch>

Paroisse protestante du Mandement

Secrétariat à Satigny: Tél. 022 753 16 30

Horaires: lundi 13h - 17h

jeudi 8h30 - 12h / 13h - 17h

secretariat.mandement@protestant.ch

www.protestant.ch/direct/mandement

Paroisse catholique du Mandement

Route de La Gare 17 - 1242 Satigny

Conseil de paroisse

Pierre Descloux, Président 022 753 12 03

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: Commission Communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 775 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution 30 juin 2023

Photo première page: Christine Hutin

Délai rédactionnel: 30 septembre 2023

Photo première page: Jean-Louis Thorimbert

Délai rédactionnel: 15 août 2023